



Mercredi 20.03.13 | 46e année | No 9

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Mon enfant aura 4 ans cette année

Voilà ce que constatent avec un mélange de fierté et d'appréhensions les parents des petites têtes blondes, rousses ou noiraudes quand ils reçoivent la lettre d'inscription de leur enfant à l'école. Hier bébé, demain écolier – Comment va-t-il ou va-t-elle s'en sortir? Comment lui assurer le meilleur départ possible dans ce nouveau monde qu'est l'école? Comment s'organiser avec les trajets et les gardes? Ces questions et bien d'autres ont motivé des centaines de parents de futurs élèves à assister aux quatre soirées d'information organisées par l'EORéN. Salles comblées – les directions sont ravies d'accueillir ceux avec qui elles collaboreront pendant des années pour le bon développement des enfants.

Après la présentation de l'organisation scolaire, des matières, des contenus pédagogiques – place aux questions. A chaque fois, très peu sur l'école, mais des dizaines concernant les structures d'accueil. Le message des parents est clair: les écoles et les accueils doivent former un ensemble cohérent qui permet de concilier dans de bonnes conditions famille et vie professionnelle.

La Ville travaille dans ce sens, la procédure d'attribution des places d'accueil a été revue: grâce à l'entente avec les écoles, les confirmations devraient se faire six semaines plus tôt que les années précédentes.

Cela ne résoudra pas tous les problèmes et ne comblera pas toutes les demandes, mais constitue une étape importante dans la mise en œuvre d'une politique favorable aux familles.

*Christine Gaillard
Directrice de la jeunesse
et de l'intégration*

Le groupe canadien Duchess says déchaînera le public samedi 1^{er} juin à l'occasion de la 13^e édition de Festi'neuch. • Photo: Christine Grosjean

Diversité et découvertes

Festi'neuch a dévoilé hier matin la programmation de sa 13^e édition qui se tiendra du jeudi 30 mai au dimanche 2 juin. Orelsan, Sébastien Tellier, Olivia Ruiz, Tricky ou encore Junior Tshaka font partie des nombreux artistes qui se produiront aux Jeunes-Rives. Coup d'œil au programme, qui mise sur la diversité et les découvertes musicales.

Festi'neuch programme aussi bien des artistes émergents que des grandes stars dans le but de faire découvrir au public divers horizons musicaux. Pour sa 13^e édition, le festival accueillera du rap avec Orelsan, Psy4 de la rime ou encore Michigang. Vitalic Vtizr présentera un show d'électro trou-

blante. Le rock n'est pas en reste avec Klaxons et The Animen. Stefan Eicher et Olivia Ruiz raviront les adeptes de la chanson française. Pour la première fois, Festi'neuch proposera même du classique avec une collaboration entre L'Ensemble vocal de Neuchâtel, La Psalette de Genève et l'ESN.

Les organisateurs apporteront des modifications au site de Festi'neuch. L'entrée sera élargie pour permettre au public d'accéder plus facilement au festival. La scène de la Marée sera agrandie et accueillera une dizaine de groupes supplémentaires. L'espace VIP sera déplacé à côté du Chapiteau pour libérer les rives. Festi'neuch et le Centre de loisirs de Neuchâtel recon-

duiront cette année le projet Dimension 13'17, qui réserve un accueil particulier aux jeunes de 13 à 17 ans.

Des Alternatives électroniques

Les festivaliers les plus endurants pourront prolonger les soirées de vendredi et de samedi à la Case à chocs lors des Alternatives. De minuit à 6 heures du matin, la grande salle et le Queen Kong Café vibreront au son de la musique électronique. Parmi les artistes à l'affiche, on trouve le canadien Kid Koala, qui éblouira le public avec sa technique de scratch, et l'artiste anglais Rustie, qui présentera un dj set mêlant dubstep, trap et UK bass. Programme complet sur www.festineuch.ch. (ak)



Les trois Villes réaffirment leur volonté de conserver dans le canton une centrale d'alarme et d'engagement.



La Bibliothèque publique et universitaire accueille une exposition itinérante sur les lectures d'enfance.



La chanteuse américaine Dianne Reeves, grande dame du jazz, se produira vendredi au Temple du Bas.

Publicité

 **Ghielmetti**
Pompes funèbres
Écoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31
24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch



Pour votre publicité
dans le journal «Vivre la ville»,
demandez notre courtier
Monsieur J.-P. Cretin



imprimerie
messeiller sa

Saint-Nicolas 11 • 2006 Neuchâtel
Téléphone 032 725 12 96 • Téléfax 032 724 19 37
Mobile 079 600 10 89 • jp.cretin@messeiller.ch


Dans ce numéro

Lectures d'enfance

Dix personnalités romandes parlent de leurs lectures d'enfance au travers d'une exposition itinérante, mise sur pied par l'Institut suisse Jeunesse et Médias. A découvrir jusqu'au 4 mai à la Bibliothèque publique et universitaire.

Page 4

Actions au Burkina Faso

La Ville de Neuchâtel a alloué pour l'année 2012 un montant de 106'000 francs en faveur de la coopération au développement. Cette aide a notamment permis de soutenir un programme en faveur de Douroula au Burkina Faso.

Pages 8-9

Taxe au sac

L'Etat et les Villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds tirent un bilan réjouissant de l'introduction de la taxe au sac. En Ville de Neuchâtel, la récolte d'ordures ménagères a diminué de moitié en 2012 par rapport à 2011.

Page 10

Recueil de préjugés



L'Association pour la Défense des Chômeurs de Neuchâtel publie un livre à l'occasion de ses 30 ans. Rencontre avec Aïcha Brugger, animatrice socioculturelle et coordinatrice du projet.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 27 mars 2013.


Les Villes réitèrent leur soutien à une alternative neuchâteloise rapidement opérationnelle


Les Villes proposent de confier la centrale d'alarme et d'engagement, formée de professionnels, au SIS de Neuchâtel, situé à la Maladière.

Pour un 144 fort et efficient

Efficience, **économ**icité, **sécurité** sanitaire: alors que le Grand Conseil s'apprête à voter sur l'externalisation de la réception des appels sanitaires urgents que sont le 144, la médecine de garde et la hotline pédiatrique, les Villes de La Chaux-de-Fonds, de Neuchâtel et du Locle réaffirment leur volonté de conserver dans le canton une centrale d'alarme et d'engagement pour les pompiers et ambulanciers. Et proposent de confier cette mission à la centrale d'engagement du SIS de Neuchâtel, formée de professionnels.

A la veille de voir le Grand Conseil se pencher sur un projet de loi concernant le 144, les Villes tiennent d'abord à apporter leur soutien au Conseil d'Etat dans sa volonté de transférer la médecine de garde et les urgences pédiatriques auprès de la centrale d'alarme et d'engagement vaudoise (FUS VD) afin de les professionnaliser. Elles s'opposent en revanche à l'externalisation de la centrale 144. Contrairement à la Police neuchâteloise, qui répond actuellement au 144 et au 118, elles disposent avec des pompiers-ambulanciers professionnels parfaitement formés des connaissances nécessaires pour gérer les appels urgents.

Ambulanciers certifiés

Dans le canton de Neuchâtel, les ambulanciers professionnels des SIS sont certifiés par l'inter-association de sauvetage (IAS). Ils sont au surplus pompiers. Cette polyvalence confère non seulement une attractivité plus grande à la fonction. Elle signifie

« L'alternative proposée par les trois Villes permet de maintenir des emplois et des compétences dans le canton »

également de plus vastes connaissances et donc une plus grande sécurité sanitaire et se traduit par une économie certaine puisque l'externalisation de la centrale d'alarme et d'engagement engendrerait un surcoût estimé à 3,5 millions de francs à charge de la collectivité.

Confier à une entité hors canton la gestion de la centrale d'alarme et d'engagement des pompiers-ambulanciers revient à priver les SIS d'une

partie importante de leurs activités actuelles.

Les trois Villes réaffirment donc leur volonté de confier au SIS de Neuchâtel, situé à la Maladière, la centrale d'alarme et d'engagement (118 - 144) pour l'ensemble du canton. Cette alternative ne remet pas en question la faisabilité de transférer les deux autres prestations - médecine de garde et hotline pédiatrique - à la FUS VD. Elle offre en revanche l'immense avantage de maintenir des emplois et des compétences dans le canton.

Les Villes invitent dès lors le Grand Conseil à soutenir leur solution.

Dépense liée à la nouvelle organisation

Précisons que, selon le rapport qui sera soumis au Grand Conseil, l'externalisation du 144 telle que proposée par le Conseil d'Etat induira à terme une dépense nouvelle renouvelable d'environ 1,3 million de francs par année dès 2014. La limite des 500'000 francs étant franchise, une majorité qualifiée de trois cinquièmes des membres du Grand Conseil est donc requise.



Le Bibliothèque publique et universitaire consacre une exposition aux lectures d'enfance

Le plaisir de lire à tous âges

L'espace Lecture publique de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN) accueille une exposition sur les « Lectures d'enfance ». Mise sur pied en collaboration avec la Bibliothèque Pestalozzi, elle a été concoctée par l'Institut suisse Jeunesse et Médias pour promouvoir la lecture et le plaisir de lire auprès des visiteurs de tous âges. A découvrir jusqu'au 4 mai.

La Bibliothèque Pestalozzi fait écho à cette exposition au travers d'une vitrine spéciale. Elle a transposé le thème des lectures d'enfance à celui des jouets. Une série de jeux pour enfants y sont présentés.

Souvenirs de lecture

Trois maisonnettes ont été aménagées dans l'espace publique de la BPUN. Assis sur un cube foncé, le visiteur peut voir et écouter sur des tablettes électroniques les souvenirs de lecture de dix personnalités romandes: Zep, auteur de bande dessinée et père de Titeuf; Jean-Claude Issenmann, créateur des Babibouchettes; Pascal Couchepin, ancien Conseiller Fédéral; Jean-Marc Richard, animateur radio et télévision; Alizée Gaillard, top model; Sonia Grimm, chanteuse pour enfants; Carine Delfini, animatrice radio et télévision;



Le public peut découvrir à la Bibliothèque publique et universitaire les lectures d'enfance de dix personnalités romandes.

Hélène Joye Cagnard, responsable des Journées photographiques de Bienne; Sergei Aschwanden, judoka médaillé de bronze aux Jeux Olympiques de Pékin; Fanny Smith, championne du monde junior de ski cross.

Livres d'enfance

Les interviews de ces dix personnes permettront au public de découvrir quel rapport elles entretenaient en tant qu'enfant avec la lecture. Cha-

cune d'elles présente dans une séquence bonus un livre qui a marqué son enfance.

Deux autres cabanes regroupent toutes sortes d'ouvrages. Les livres évoqués par les dix personnalités sont exposés dans la première. Les nouvelles éditions de ces vieux livres sont aussi disponibles pour une lecture sur place. La deuxième cabane, elle, est consacrée à une sélection de livres pour enfants et adultes sur le thème de

la lecture et de la littérature de jeunesse.

Arbre à souvenirs

Au terme de sa visite, le public a la possibilité de déposer sur un arbre en bois ses propres souvenirs de lecture. On y découvre suspendus des dessins d'enfants qui représentent des héros comme les Schtroumpfs. Un emplacement confortable avec du matériel de bricolage a tout spécialement été aménagé dans l'espace de lecture pour permettre aux visiteurs de faire part de leurs impressions.

Exposition itinérante

L'Institut suisse Jeunesse et Médias a pour but de promouvoir la lecture par le plaisir de la découverte et de l'échange. Il met sur pied toutes sortes d'animations autour du livre permettant ainsi au public d'accéder à

la littérature. L'exposition itinérante « Lectures d'enfance » en est une. Elle s'adresse aux enfants comme aux adultes ainsi qu'aux familles et aux enseignants. (ak)

« Lectures d'enfance »: à découvrir jusqu'au 4 mai 2013 à l'espace Lecture publique de la BPU. Horaire: lundi, mercredi, vendredi de 12 à 19 heures, mardi, jeudi de 10 à 19 heures et samedi de 9 à 17 heures. Entrée libre.



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente « Archives Jean-Jacques Rousseau ». Ouvert me et sa de 14h à 17h, lu et ma, je et ve de 9h à 11h30 et de 14h à 17h (s'adresser à l'accueil).

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amezdroz « Neuchâtel: une histoire millénaire ». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 18 août, exposition « Jules Jacot Guillarmod (1828-1889). Peintre animalier et paysagiste ».

Mardi 26 mars, 12h15, mardi du musée. Démonstration publique des automates Jaquet-Droz.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4). Depuis le 1^{er} janvier, la Villa de Pury est fermée pour cause de rénovations. Les collections permanentes (Égypte, Bhoutan et Afrique) ne sont plus accessibles au public.

Jusqu'au 20 octobre, exposition « Hors-champs ».

Jusqu'au 22 mai, exposition « Les hors-champs de l'affiche ». Ouvert ma-di de 10h à 17h. Entrée libre le mercredi.

Mardi 26 mars, 20h30, conférence-spectacle de Laurent Flutsch, archéologue et humoriste vaudois, directeur du Musée romain de Lausanne-Vidy (en écho au thème de l'exposition Hors-champs). Entrée libre.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 20 mai, exposi-

tion « Supra 100 Le temps suspendu ». Jusqu'au 18 août, exposition « K2 1902. Partie d'échecs en Himalaya ». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), du 24 mars au 23 juin, « Ici vous allez trouver ce que nous cherchons », exposition de Augustin Rebetez, Noé Cauderay et Giona Bieren de Haan. Ouvert me-di de 11h à 17h. www.cdn.ch. Vernissage samedi 23 mars à 18h.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), du 17 mars au 28 avril, exposition « Henri Presset, sculptures et gravures ». Ouvert ma-ve, de 14h à 18h30, sa de 10h à 12h et de 14h à 17h, di de 15h à 18h.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 30 mars, exposition de Ferial Benalychérif, peintures à

l'huile. Ouvert ma-sa de 14h à 18h30 et sur rendez-vous.

Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 23 mars, exposition « Les oiseaux et mammifères de Robert Hainard », ouvert tous les jours de 9h à 17h.

Galerie du Pommier (rue du Pommier 9), jusqu'au 26 avril, exposition « Fleurs » de Florence Barros. Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h, lu-ve (sauf le lundi matin) ou une heure avant le début des spectacles.

Galerie C (espl. Léopold-Robert 1), jusqu'au 6 avril, exposition collective « UDK Berlin - Klasse Valérie Favre ». **CAN**, Centre d'art Neuchâtel (rue des Moulins 37), jusqu'au 13 avril, exposition Superamas/Phase 4/La cavalerie. Ouvert me-di de 14h à 18h, je de 14h à 20h.


 L'actualité culturelle

Les grands interprètes



Abdel Rahman El Bacha, pianiste franco-libanais considéré comme l'un des plus grands spécialistes mondiaux de la musique romantique, se produira au Temple du Bas dans un concert où il interprétera des œuvres de Ludwig van Beethoven et Franz Schubert. Du Mozarteum de Salzbourg au Théâtre des Champs-Élysées à Paris, en passant par d'autres salles prestigieuses, le musicien parcourt l'Europe. Il fera halte à Neuchâtel ce jeudi pour un concert d'exception. **Temple du Bas, rue du Temple-Neuf, jeudi 21 mars à 20h. Informations sur www.lesgrandsinterpretes.ch.**

Conférence

Jeudi, Frédéric Maire, directeur de la Cinémathèque suisse, livrera un bilan sur les « Cinémas suisse et européen comparés », lors d'une conférence-débat qui sera donnée dans le cadre des « Midis de l'Europe », des rencontres organisées par la Maison de l'Europe transjurassienne. Comme pour la littérature, il n'est guère aisé, en matière de cinéma, de parler de films suisses, car leurs créateurs s'expriment en général dans les espaces culturels de leur région linguistique respective. Le label helvétique n'en existe pas moins, malgré cette diversité et les difficultés qui lui sont liées, mais sa place dans la production européenne n'en est pas acquise d'office pour autant. Quel diagnostic peut-on faire de l'état des créations, du financement et des débouchés du cinéma suisse par rapport au cinéma européen? Le conférencier tentera d'apporter des éléments de réponse.

Musée d'art et d'histoire, rue des Beaux-Arts 1, jeudi 21 mars de 12h15 à 13h45. Prix (entrée et collation): Fr. 10.- / Fr. 5.- pour les étudiants.

Les causeries de l'Aca

En guise d'inauguration du nouveau programme des Causeries de l'Académie, Françoise Tschudin, présentera, ce vendredi, une conférence intitulée « Diamant, du mythe à la réalité ». Après une formation en gemmologie à Londres, l'intervenante a dirigé le Centre de formation pour l'horlogerie et la bijouterie (CFH) et dispensé de nombreux cours de formation continue parallèlement à son activité d'experte en gemmologie qu'elle exerce à Neuchâtel. Pourquoi cette pierre? Il y a trois milliards d'années, dans les profondeurs de la terre, dans des conditions de chaleur et de pression intenses, le carbone s'est cristallisé. La nature venait de donner naissance à

l'une de ses créations les plus précieuses: le diamant! Durant de nombreux siècles, les diamants étaient fort rares et bien peu de savants ou de lettrés pouvaient se targuer d'en avoir tenu un entre leurs mains. Aujourd'hui, le port du diamant s'est démocratisé. Cette pierre est devenue selon la chanson du film *Les Hommes préfèrent les blondes*: « A girl's best friend ». Le public pourra découvrir quelques histoires de diamants historiques ainsi que les techniques utilisées pour leur attribuer leur valeur réelle. La Causerie sera suivie d'un apéritif convivial.

Académie de Meuron, quai Philippe-Godet 18, vendredi 22 mars de 18h30 à 20h, sur inscription: causeries@academie-de-meuron.ch ou au secrétariat au 032 725 79 33. Prix: Fr. 10.-, gratuit pour les étudiants à l'Académie de Meuron.


 Dianne Reeves en concert vendredi à Neuchâtel

La chanteuse aux trois Grammy

En tournée en Suisse, la chanteuse américaine Dianne Reeves fera halte vendredi soir à Neuchâtel. Celle que l'on appelle la princesse du jazz se produit au casino de Bâle, au KKL de Lucerne, au Victoria Hall de Genève, à la Tonhalle de Saint-Gall et... au Temple du Bas!

Dianne Reeves que l'on considère comme la digne héritière de Sarah Vaughan, récompensée de trois Grammy Awards, enchante le public de la salle de musique de Neuchâtel le 22 mars à 20h30 à la tête d'un quartet composé d'un pianiste, d'un guitariste, d'un bassiste et d'un batteur. D'une voix charmeuse et souple à souhait, elle rendra à sa manière hommage aux plus grandes voix féminines du jazz.

Famille de musiciens

Il est difficile de trouver un environnement familial plus résolument musical que celui dans lequel a grandi la petite Dianne Reeves. Un père – trop vite disparu – chanteur, une



En tournée en Suisse, la princesse du jazz Dianne Reeves chantera quelques-uns de ses nouveaux titres vendredi soir à Neuchâtel. • Photo: sp

mère trompettiste, un oncle contre-bassiste à l'Orchestre Symphonique de Denver ou encore un cousin pianiste et producteur en la personne d'un certain George Duke... Tout était réuni pour que la petite chan-

teuse de Detroit devienne la grande Dianne Reeves.

Nouveaux titres

Passionnée autant par Sarah Vaughan que par la musique latino-américaine, cette chanteuse de jazz hors pair a beaucoup progressé dans sa carrière grâce à des collaborations gratifiantes, avec Sergio Mendes ou Eduardo del Barrio par exemple, avant de signer sur la célèbre marque Blue Note. Excellente au générique du fameux « Good Night, Good Luck » de George Clooney, la chanteuse trace son chemin à coup de compagnonnages prestigieux: Eddie Henderson, Djavan, Victor Feldman, Wayne Shorter, Toots Thielemans. Dianne Reeves prépare un nouvel album qui sortira cet automne. Elle pourrait bien en dévoiler quelques titres vendredi soir au Temple du Bas. (pn) **Temple du Bas, vendredi 22 mars, 20h30. Prélations: Théâtre du Passage – Le Strapontin, Neuchâtel, 032 717 79 07 – www.theatredupassage.ch.**

Chronique culturelle

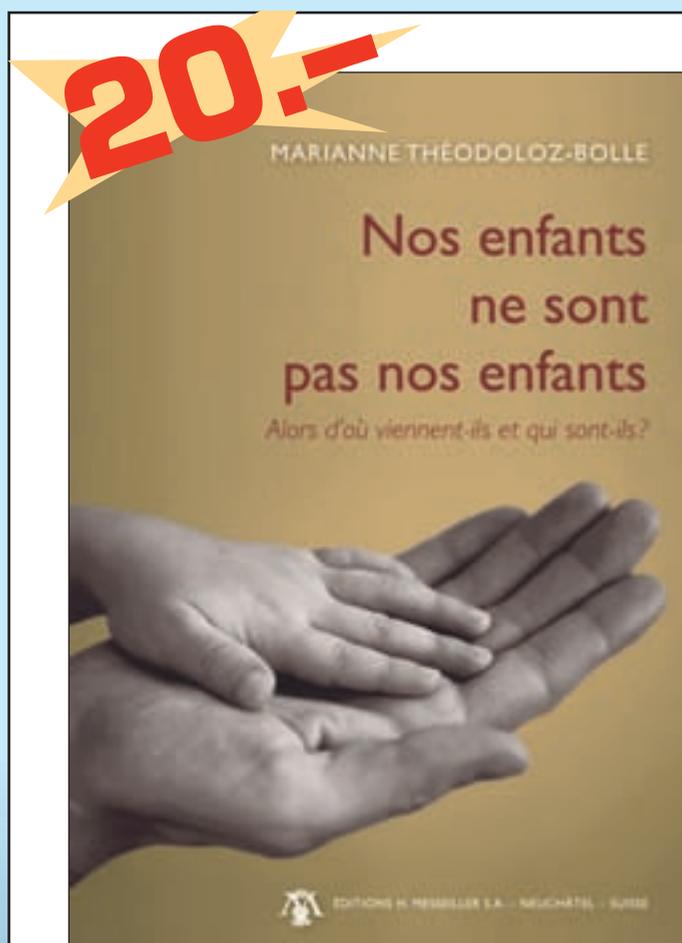


Bravo Angie!

Angie, pour les vieux briscards, c'est d'abord une fantastique chanson des Stones composée il y a tout juste 40 ans. C'est désormais aussi le prénom d'une jeune chanteuse vaudruisienne bourrée de talent connue dans toute la Suisse. Angie Ott a failli remporter samedi « The Voice of Switzerland », un concours national de télé-crochet diffusé par la Télévision alémanique. Cette jolie jeune femme à la voix puissante et envoûtante a désormais toutes les cartes en main pour réussir une belle carrière: le charme, la sincérité, la simplicité, le talent et une notoriété naissante qui devraient lui permettre d'aller loin à condition de ne pas se prendre trop vite pour une star... Celle dont l'aventure n'est pas sans rappeler l'épopée de Cindy en 2007 à Nouvelle Star, a commencé très jeune et tout en bas, en écumant les fêtes villageoises avec son groupe « Save the Day ». Elle y a appris la scène et la modestie et mérite maintenant de se produire dans de grands festivals. Ceci dit, si tous les Romands qui regardaient The Voice sur TF1 samedi soir avaient voté pour elle, Angie aurait largement gagné! A réécouter sur <https://itunes.apple.com/ch/album/movin-single/id620339636>

Patrice Neuenschwander

Aux Editions Messeiller



80 pages, format 14,8 cm x 21 cm

Marianne Théodoloz-Bolle

«Nos enfants ne sont pas nos enfants»

Le célèbre passage consacré aux enfants dans l'ouvrage *Le Prophète* de Khalil Gibran accompagne la réflexion qu'Anne et son amie partagent tout au long de ce récit. Verset après verset, les deux femmes s'interrogent avec une profonde honnêteté sur ce que ce message percutant et bouleversant réveille en elles:

«Vos enfants ne sont pas vos enfants... Jour et nuit cette phrase me poursuivait. Cette proclamation ouvrait en moi une plaie béante.

Ils viennent à travers vous et non de vous. Et bien qu'ils soient avec vous ils ne vous appartiennent pas... Je pressens que c'est un apprentissage de toute une vie qui ne concerne pas seulement l'amour que nous vouons à nos enfants, mais encore à nos conjoints, nos amis même. D'où nous vient cet instinct de possession?

Pour être fils et fille de l'appel de la Vie à elle-même nous devons quitter père et mère... Non pas les renier, mais les honorer pour avoir été passeurs de vie. Lorsque tu honores quelqu'un, tu te détaches de lui dans le bon sens du terme.

Vous pouvez leur donner votre amour mais non point vos pensées. Cette phrase, écrivait Anne, vibre encore d'une autre manière en moi, depuis que je sais qu'en les considérant comme nôtres, nous coupons nos enfants de leur dimension spirituelle.»

MARIANNE THÉODOLOZ



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel, edition@messeiller.ch

..... ex. de l'ouvrage **«Nos enfants ne sont pas nos enfants»** de Marianne Théodoloz-Bolle, au prix de **Fr. 20.-**

..... ex. de l'ouvrage **«Sur la Terre comme au Ciel»** de Marianne Théodoloz-Bolle (3^e édition préfacée par Hyacinthe Vulliez, écrivain savoyard), au prix de **Fr. 25.-**

Offre DUO: «Nos enfants ne sont pas nos enfants» et «Sur la Terre comme au Ciel»

..... ex. de l'offre DUO au prix de **Fr. 40.-**

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom, prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Date: _____

Signature _____

 **Neuchâtel. Mille ans, mille natures**

L'urbec

Blaise
Mulhauser



Nombreux sont les Neuchâtelois qui savent que le carcoie est le nom local donné au hanneton commun, mais bien peu connaissent l'urbec. Il s'agit de l'une des dizaines d'espèces de charançons, des coléoptères au rostre allongé, présentes à Neuchâtel. Les femelles de l'urbec piquent le pétiole de la feuille de vigne qui se ramollit et s'enroule comme un cigare; d'où le nom également usité de cigarier de la vigne. Elle pond alors ces quelques œufs dans ce tube protecteur. Les larves tombent au sol, se métamorphosent et repartent à l'assaut du cep le printemps suivant.

Par le passé, ce joli coléoptère vert à reflet bleu ou violet était un ravageur des vignes que les habitants de Neuchâtel redoutaient au point de lui donner un nom commun. L'étymologie du mot n'est pas connue, mais pourrait être rattachée au rostre (ou *bec*) de l'insecte en forme de queue (du grec *Ouro*).

Une lutte réglementée

Durant plusieurs siècles, ce charançon était le principal ennemi



L'urbec («*Byctiscus betulae*») appartient à la famille des Attelabidés. • Photo: source Wikimedia commons

du viticulteur. Lorsqu'une apparition massive d'urbecs se produisait au printemps, tout le monde le savait et les propriétaires de vignes tremblaient. On retrouve ce nom cité dans bien des chroniques: «Les urbecs ont brouté presque entièrement les Champveyres; après les urbecs il y a eu dans les raisins une très grande quantité de ver» (juin 1744, cité dans Pierrehumbert 1926). Les vigneronns organisaient une véritable traque contre ces coléoptères. Le 5 mai 1788, le Conseil d'Etat sanctionne un texte dans lequel on

peut lire que «chaque communauté fera un règlement pour son district par lequel la chasse aux urbecs sera donnée par quartier. Un préposé sera nommé pour veiller à ce que chaque particulier qui y possède des vignes, y fasse la chasse ordonnée au jour fixé, il prendra note des possesseurs de vignes qui ne s'y sont pas rencontrés & la Communauté demande à être autorisée à faire exécuter la dite chasse dans ces vignes aux frais du propriétaire & qu'elle puisse en outre le dénoncer à l'officier de Juridiction comme réfrac-

taire aux mandements de la Seigneurie de laquelle elle sollicite la sanction du Gouvernement.» Les manuels du Conseil d'Etat et d'autres archives signalent des mesures contre ces parasites en 1686, 1687, 1690, 1692, 1696, 1726, 1748, 1788, 1801, 1828 et 1837.

Les urbecs, qui se nourrissent des feuilles de nombreux arbres, n'ont pas disparu pour autant. Ils font toutefois moins de dégâts dans les vignes aujourd'hui, car elles reçoivent des traitements ciblés.

B.M.

La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

Case à chocs, Queen Kong club, vendredi 22 mars, dès 22h, Veto (DE). Prix: Fr. 15.-.

Bar King, jeudi 21 mars, 21h15, Balkan Ban (Bulg). Vendredi 22 mars, 21h45, The Rebels of Tijuana + The Monkberry Moon Orchestra. Samedi 23 mars, 21h30, LePiaf Albruic Ephorik djs.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)

Leçons tous les mercredis Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Tchoukball Club Neuchâtel

Entraînement tous les jeudis: Juniors (10-15 ans) de 18h à 20h; Adultes (+ de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles N°s 3-4, 4^e étage. Contacter le secrétariat: 078 608 79 43.

Football

Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot
Mercredi 20 mars, à 20h15, FC Orvin – SC Rütli b. Büren, amical

Vendredi 22 mars, à 20h, Helvetia – Espagnol, Vétérans

Samedi 23 mars, à 9h, FC Serrières II – Le Parc, Juniors D
A 11h, FC Serrières I – GE2L, Juniors D

A 13h, FC Serrières I – Etoile-Sporting II, Juniors B
A 15h, FC Serrières II – Etoile Sporting I, Juniors B

A 18h, ASI Audax – FC Hauterive, 2^e ligue

Dimanche 24 mars, à 10h, Helvetia – Les Ponts-de-Martels, 4^e ligue

A 15h, FC Serrières II – La Béroche, 2^e ligue

Stade de la Maladière

Samedi 23 mars, à 15h, Xamax M18 – Team Vaud, M-18

A 18h, Xamax 1912 – FC Concordia BS, 2^e ligue interrégionale

Volleyball

Maladière, halle A, salle 3

Samedi 23 mars, 16h, NUC I – VBC Les Ponts-de-Martel, F-17B

Maladière, halle B, salle 4

Samedi 23 mars, à 14h, NUC – VBC E2L I, F-M15
A 16h, NUC III – VBC La Chaux-de-Fonds I, 2^e ligue Fém.

Basketball

Maladière, halle A, salle 1

Samedi 23 mars, 11h, Union Neuchâtel Basket – Veyrier, U14-F

Maladière, halle A, salle 2

Samedi 23 mars, à 13h30, Union Neuchâtel Basket – Del basket, U16-F

Handball

Halle de sport de la Riveraine

Samedi 23 mars, 11h, HBC Neuchâtel – HC Etoy, M17-G



La Ville de Neuchâtel soutient chaque année des actions en faveur de la coopération internationale

En mission au Burkina Faso

La Ville de Neuchâtel a alloué pour l'année 2012 un montant de 106'000 francs en faveur de la coopération au développement. Ce montant a permis de soutenir des actions notamment à Madagascar, en Palestine et encore au Burkina Faso. Dans ce cadre, Didier Gretillat, ingénieur communal adjoint, est parti en mission en octobre dernier dans la région de Douroula au Burkina Faso. Les Villes jumelées de Neuchâtel et de Besançon y mènent un programme triennal, qu'il s'agira de reconduire à la fin de l'année.

«L'année 2003 marque un véritable tournant dans la coopération. On a construit trop de centres de santé et d'écoles, sans accompagner, ni former la population. Ces infrastructures se retrouvent parfois inutilisées», relève Didier Gretillat, ingénieur communal adjoint. Depuis 2005, les actions d'aide au développement s'adaptent davantage au contexte local. Elles permettent entre autres de financer des formations dispensées par le Centre Ecologique Albert Schweitzer. Les Villes de Neuchâtel et de Besançon mènent depuis 2011 à Douroula au Burkina Faso un programme triennal axé sur le développement de l'activité économique, la création d'un centre d'éducation non formelle ainsi que

le développement culturel et le tourisme solidaire.

Des chauves-souris au plafond

Une délégation neuchâteloise et franc-comtoise est partie en mission du 10 au 17 octobre 2012 au Burkina Faso. «Les missions sur le terrain nous permettent de faire le bilan des actions en cours et de corriger le tir si cela s'avère nécessaire», précise Didier Gretillat. La délégation a passé deux jours à Ouagadougou, où ses membres ont participé à des séances institutionnelles. Le maire de Douroula et son adjoint les ont rejoints pour les informer de la situation actuelle. Cinq à six heures de tout terrain plus tard, la délégation est arrivée à Douroula. «Sans eau courante, ni électricité, nous dormions dans une maison très rudimentaire aux lits défoncés. Durant une nuit, je n'arrivais pas à dormir à cause de drôles de bruits. C'étaient des chauves-souris qui volaient au plafond», détaille l'ingénieur communal adjoint.

Douroula sous l'eau

«Le paradoxe de l'eau à Douroula, c'est qu'il pleut beaucoup en très peu de temps. De juin à octobre, l'eau tombe parfois en abondance engendrant des inondations. De fin octobre à début juin, il ne pleut plus une goutte», explique Didier Gretillat. Lors de leur mission, les membres de

la délégation franco-suisse ont discuté des aspects de développement des ressources locales, dont notamment l'eau. Ils cherchent à développer une gestion plus organisée de maraîchage. «A notre arrivée, je n'ai quasiment pas reconnu le village: l'eau avait tout envahi. La région de Douroula a rencontré des soucis avec les pays voisins. Ils ont ouvert les vannes de leur barrage, plein à craquer, sans se préoccuper des conséquences. Résultat: le village était plein d'eau. Les pêcheurs ne s'y retrouvaient plus», ajoute l'ingénieur communal adjoint. La saison froide s'étend de décembre à février à Douroula. Durant cette période, il fait entre 15 et 25 degrés. «Cette année, il faisait 45 degrés à la place des 25 habituels. Nous allons mettre sur pied une formation destinée aux Douroulais. Il est important qu'ils puissent adapter leur rythme de cultures au changement de climat déjà visible à ces latitudes».

Pas de conflits religieux

Le Burkina Faso est une région semi-désertique de l'Afrique de l'Ouest, avec frontière commune au nord et à l'ouest avec le Mali. La région de Douroula se trouve à l'ouest du pays à 300 km de la capitale, Ouagadougou. On y trouve beaucoup d'agriculture, de champs de coton et de rizières. Ces espèces de riz poussent

sans être dans l'eau. La population de Douroula se compose d'éleveurs, d'agriculteurs et de pêcheurs. Les gens ne parlent pas tous la même langue, mais ils se comprennent quand même. La région n'a pas été occupée par les islamistes intégristes. «Au moment de partir en mission, nous étions un peu inquiets quant à la situation. Beaucoup de Maliens sont venus se réfugier au Burkina Faso, mais nous n'en avons pas rencontrés», déclare l'ingénieur communal adjoint. Et d'insister: «A Douroula, les chrétiens et les musulmans vivent très bien ensemble. Il n'y a pas de tensions, ni de conflits liés à la religion».

Nouvelles autorités

La commune rurale de Douroula se compose de douze villages. Le système politique y est calqué sur celui de la France. Les Douroulais élisent démocratiquement leurs autorités exécutives et législatives pour une durée de cinq ans. Le peuple a élu en début d'année un nouveau maire pour la période 2013-2018. Son prédécesseur n'a pas été réélu, c'est l'opposition qui a repris la mairie. «Nous allons certainement repartir en mission cette année pour discuter avec les nouvelles autorités de la poursuite de nos actions. Le but est de les faire valider», conclut l'ingénieur communal adjoint (voir encadré). (ak)

Mare aux crocodiles sacrés de Sabou. • Photo: Didier Gretillat



Accueil d'une délégation burkinabé

La Ville de Neuchâtel recevra cet automne une délégation burkinabé, composée de représentants des nouvelles autorités de Douroula. A chaque nouvelle législature, elle accueille une délégation analogue pour nouer des liens avec les autorités fraîchement élues. En 2007, les Douroulais ont passé deux jours à Neuchâtel. Ils ont eu l'occasion de visiter la fromagerie de Cernier et la déchetterie des Plaines-Roches. «Ils étaient estomaqués de voir que nous mettions à la poubelle des objets qui fonctionnent encore», se rappelle Didier Gretillat, ingénieur communal adjoint. Cet automne, la délégation de Douroula fera aussi halte à Neuchâtel durant deux jours, puis se rendra à Besançon. (ak)



Paysage champêtre à proximité du village de Douroula.



Marché de poissons séchés dans le village de pêcheurs de Souma.



Mosquée du village de Sa, en banco (briques de terre crue).



Lessive au bord du fleuve du Mouhoun, au village de Souma.



Spectacle de théâtre-forum de Douroula (travail de sensibilisation de la population sur les thématiques telles que le planning familial, l'hygiène, la santé, l'environnement, les institutions).



Dans la concession d'une famille d'éleveurs de zébus au village de Souma. • Photos: Didier Gretillat

 L'Etat et les Villes tirent un bilan réjouissant de l'introduction de la taxe au sac

Les citoyens jouent le jeu



L'Association de quartier de la Côte a décoré le point de collecte situé à la rue de Fontaine-André dans les hauts de la ville de Neuchâtel.

L'Etat ainsi que les Villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds ont récemment présenté un bilan réjouissant de l'introduction de la taxe au sac. Intervenue le 1^{er} janvier 2012, elle avait pour but principal d'améliorer le tri des déchets. Les autorités tirent leur chapeau aux citoyens qui jouent véritablement le jeu. En Ville de Neuchâtel, la récolte des ordures ménagères a diminué de 50,9% en passant de 8'914 tonnes en 2011 à 4'379 tonnes en 2012.

Les chiffres enregistrés par la Ville de Neuchâtel en 2012 par rapport à ceux de 2011 démontrent une nette évolution en matière de récolte des déchets: les déchets biodégradables sont passés de 1'507 tonnes en 2011 à 2'194 tonnes en 2012, ce qui correspond à une augmentation de 45,6%; le verre, qui était déjà bien recyclé, enregistre une amélioration de 16,3% passant de 1'198 tonnes en 2011 à 1'393 en 2012; le carton passe de 555 tonnes en 2011 à

782 tonnes en 2012 et le papier de 1'400 tonnes en 2011 à 2'009 tonnes en 2012, soit une augmentation respective de 40,9% et 43,5%; le plastique, lui, enregistre une augmentation record de 105,4% avec 112 tonnes en 2011 et 230 tonnes en 2012. Le taux global de recyclage en ville de Neuchâtel passe ainsi de 49 à 70%, dépassant ainsi le seuil de 50% exigé par la Confédération.

Dépôts sauvages aux points de collecte

«La population joue admirablement le jeu du tri des déchets», a relevé en conférence de presse Pascal Sandoz, conseiller communal en charge des Infrastructures et Energies. L'introduction de la taxe au sac a toutefois engendré en ville de Neuchâtel une légère augmentation des déchets dans les corbeilles publiques. Le Service de la voirie en a récolté 779 tonnes en 2012 contre 608 en 2011, soit une augmentation de 28%. «Nous avons constaté une augmentation de gens qui se débarrassent de leurs poubelles dans les corbeilles publiques. C'est marginal en terme de quantité, mais nous avons limité et supprimé certaines corbeilles, car elles n'étaient plus utilisables par les passants. Nous en avons toutefois maintenu un nombre suffisant»,

explique Laurent Verguet, chef du Service communal de la voirie. Par ailleurs, la qualité du tri est en diminution dans les points de collecte de la ville de Neuchâtel. «Il y a un certain nombre de dépôts sauvages dans les points de collecte. Nous retrouvons des plastiques dans le verre ou des briques de lait dans le carton. On ressent qu'une partie de la population se sent encore obligée de trier. Le pet et autres plastiques souillent la récolte des autres matières», détaille Laurent Verguet.

« Avant, les incivilités se déroulaient un peu partout. Aujourd'hui, elles se concentrent dans les points de collecte. »

«Avant, les incivilités se déroulaient un peu partout. Aujourd'hui, elles se concentrent dans les points de collecte», indique le chef du Service de la voirie. Une campagne d'information aura lieu à la fin mars dans tous les points de collecte de la ville de Neuchâtel. La surveillance sera également remise sur pied, afin de marginaliser ces comportements. «Les dépôts sauvages aux points de collecte salissent tout l'environnement du voisinage. C'est encore plus grave que d'utiliser des sacs non conformes, car ce n'est pas que de la triche. Les espa-

ces publics d'un quartier se retrouvent souillés par de telles pratiques», réagit Laurent Verguet.

Le monument le plus visité de la ville

Depuis l'introduction de la taxe au sac, on entend souvent dire que la déchetterie des Plaines-Roches est le monument le plus visité de la ville de Neuchâtel. Ce n'est pas qu'un mythe! En 2012, 150'089 véhicules se sont rendus à la déchetterie contre 115'943 en 2011. Sa fréquentation a explosé en comptabilisant une augmentation de 29%. En prévision, le Service de la voirie a engagé en 2012 une personne supplémentaire à la déchetterie. «Pour 2013, nous prévoyons une stabilisation à 150'000 véhicules», note Laurent Verguet. Selon le chef du Service de la voirie, l'ouverture de la déchetterie de Cortaillod, intervenue en mai 2012, a permis de stabiliser le nombre de visiteurs.

Infrastructures d'accompagnement

La Ville de Neuchâtel a accompagné l'introduction de la taxe au sac par l'installation d'infrastructures conséquentes sur le territoire communal. Les points de collecte et les conteneurs enterrés ont fleuri de part et d'autre de la ville. A ce jour, la Ville compte 56 points de collecte et 350 conteneurs enterrés. «Pour le moment, 49 points de collecte sont équipés complètement, c'est-à-dire qu'ils disposent de bennes pour l'alu, le verre, le papier et le carton», précise Laurent Verguet. Et d'ajouter: «Pour les conteneurs enterrés, on vise à terme un total de 400 à 450 unités». (ak)



L'utilisation de sacs noirs non conformes est passée de 10% début 2012 à moins de 3% en fin d'année passée. • Photo: archives

A propos...



Tout s'emballle...

Le peloton va de plus en plus vite, la communication défie le son... du moins sa vitesse et la météo fait des siennes. La «Primavera», nom donné à l'épreuve Milan - San Remo, première classique du calendrier cycliste a dû être neutralisée. Pluie, neige et vent ont eu raison des champions. Est-ce parce que la course se déroulait pour la première fois un dimanche? Non, les conditions dantesques ont contraint les organisateurs à couper la course en deux étapes. Les coureurs ont ainsi, deux heures durant, regagné leur bus pour rejoindre un deuxième départ sous un ciel plus serein. Certains en ont même profité pour «Twitter» leurs impressions, non sans humour: «On a gagné 3 degrés» soulignait Fabian Cancellara...

A quand des vélos équipés de moyens techniques pour communiquer «en direct»? On sait les polémiques au sujet de l'oreillette. Qu'en sera-t-il de «Twitter»? La Ville de Neuchâtel, elle, s'apprête à accueillir une nouvelle fois le Tour de Romandie et étudie l'opportunité de développer sa politique de communication. Nul doute, les discours ressemblent aux courses cyclistes qui se gagnent dans les derniers mètres!

Rémy Voirol

Horaires

Patinoires du Littoral

du 20 au 24 mars

Piste principale

me: 9h-11h45/14h15-16h45 public, 9h-11h45/14h15-16h15, hockey libre.
je: 9h-11h45/13h45-15h30, public, 13h45-15h30, hockey libre.
ve: 9h-11h45/13h45-16h45/20h-22h, public.
sa: fermée.
di: 10h15-11h45/13h45-16h30 public, 12h/13h30, hockey libre.

Halle couverte

Fermée.

Anim'Action aux habitants de Pierre-à-Bot

Le café-rencontre de votre quartier vous invite **mardi 26 mars de 14 heures à 15h30 à la salle des loisirs, rue des Acacias 1.**

Au programme, rencontres et discussions, café, thé, chocolat chaud, jus d'orange, pâtisserie du jour, journaux et jeux.

Renseignements: 032 717 74 63 ou www.neuchatelville.ch/animation

La Ville officielle

Atelier des musées

L'Atelier des musées convie les enfants à venir passer les vacances de Pâques dans les musées.

Au Musée d'art et d'histoire, les enfants de 4 à 6 ans, pourront choisir de réaliser une sculpture inspirée de celles visibles sur l'Esplanade ou d'observer, dans l'exposition Jules Jacot Guillarmod, le tableau dont ils tireront des idées pour peindre le leur. Cette animation est également proposée aux enfants de 7 à 9 ans.

Les petits partiront à la rencontre de deux cousins bien différents, le lièvre et le lapin au Muséum d'histoire naturelle, tandis que les 7 à 9 ans chercheront les secrets des bouquetins, marmottes, lagopèdes et bien d'autres animaux qui peuplent les montagnes. Les enfants de 7 à 12 ans partiront à la découverte des fantastiques propriétés de la supraconductivité.

Du Musée d'art et d'histoire au Musée d'ethnographie, les 8 à 12 ans pourront passer, appareil photo en main, pour expérimenter différentes façons de photographier. Les plus jeunes, de 4 à 6 ans, porteront un regard sur la vie des Esquimaux. Enfin, les enfants de 7 à 9 ans visiteront l'exposition *Hors-Champs* et découvriront les traditions immatérielles suisses au Musée d'ethnographie.

Renseignements et inscriptions: Atelier des musées, fbg de l'Hôpital 4, tél. 032 717 79 18 (mardi au vendredi matin), www.atelier-des-musees.ch.

Familles d'accueil recherchées

«Up with people» se produira, vendredi 5 avril à La Chaux-de-Fonds et samedi 6 avril au Temple du Bas à Neuchâtel, dans le cadre de sa tournée mondiale.

Pour héberger les membres du groupe, les organisateurs cherchent des familles d'accueil. Il s'agit d'une excellente occasion de découvrir d'autres cultures tout en partageant la nôtre.

Les familles d'accueil sont invitées à fournir un lit, le transport au niveau local au début et à la fin de chaque journée, ainsi que le petit-déjeuner et certains dîners.

Bien que durant la journée, les étudiants participent à des activités culturelles, de service communautaire ou la préparation du spectacle, les jeunes seront à la maison avec leur famille la plupart des soirées pour participer à leurs activités et à la vie de famille.

En plus d'enrichissantes expériences, chaque famille d'accueil recevra deux billets gratuits pour le nouveau show du groupe «Voices».

Toute personne intéressée à héberger un étudiant ou une étudiante, entre le 1^{er} et le 8 avril, est priée de prendre contact avec Gary Guisset, par courriel, gary.upwithpeople@gmail.com ou par téléphone au 079 915 45 89. Pour des plus amples informations, le site www.upwithpeople.org est à votre disposition!

«Service Pâques»

L'action «Service Pâques» se déroulera pour la première fois à Neuchâtel en 2013. Le but du Service Pâques est simple et défiant à la fois: inspiré du message de Pâques, des centaines de chrétiens de diverses Eglises se mettent au service de la population et de la ville.

Du 29 mars au 1^{er} avril prochain, près de 300 personnes vont proposer divers services et animations: travaux d'intérêt public, visites dans les homes, animations de rue, chasse aux œufs, etc.

Une importante action se déroulera en collaboration avec la ville de Neuchâtel

samedi 30 mars 2013

200 bénévoles conseilleront la population à chaque point de collecte de déchets de la ville. Le but est d'aider chacun à bien trier ses déchets, de montrer comment recycler le verre, le carton, le papier, l'aluminium, etc. Cette action sera très utile car que trop de gens ne jouent pas encore tout à fait le jeu et «balancer» un peu n'importe comment leurs déchets dans ces points de collectes.

Ciné-club Halluciné

Mardi 26 mars à 20h30, à UniMail (rue Emile-Argand), projection du film «**Aux origines de la pomme ou le jardin d'Eden retrouvé**», de Catherine Peix, dans le cadre d'une soirée spéciale avec l'association Gaïa Doc.

Le film retrace le parcours de la pomme, de l'arbre initial à la pomme actuelle, peu robuste et exposée aux maladies. On y voit des chercheurs français qui rencontrent des scientifiques Kazakhs qui eux étudient encore ces plants originels que l'on ne trouve plus que là-bas.

Les enjeux qui pèsent sur la pomme que nous consommons sont présentés et expliqués. Ce film traite de manière différente la problématique de l'environnement: très intéressant!

Prix: Fr. 8.- / Fr. 5.- (non-membres).

Concert annuel

L'Association Musicale Neuchâtel St-Blaise, ainsi que son école de formation, se produiront lors d'un concert

vendredi 22 mars, à 20 heures à l'Aula du Collège du Mail

Sous la direction de Yvan Tschopp et Nicolas Bovet, le groupe interprétera des pièces de musique contemporaine.

Gérance des immeubles

Nouveaux locaux

En date du 21 et 22 mars 2013, les bureaux de la Gérance des immeubles seront transférés du 2^e au 4^e étage du bâtiment, fbg du Lac 3.

Pendant ces deux jours, la réception des clients sera maintenue au guichet de l'urbanisme, au 2^e étage.

Dès le 25 mars, toute l'équipe de la Gérance des immeubles accueillera le public avec plaisir dans ses nouveaux locaux au 4^e étage de l'immeuble précité.

Service des bâtiments et du logement

Le quintette

Les professeurs et les étudiants du site de Neuchâtel de la Haute école de musique Genève, convient le public

jeudi 21 mars, à 20h à l'Auditorium 1, Campus Arc 1 Espace de l'Europe

à un concert dédié à des œuvres de Dvorák et Chostakovitch.

Les musiciens proposeront le *Quintette avec piano en La majeur, op. 81* de Antonín Dvorák ainsi que le *Quintette avec piano en sol mineur, op. 57* de Dimitri Chostakovitch.

Entrée libre, collecte.

La chronique multimédia de...

A en tomber raide...



Ce jeu de mot douteux nous poursuit depuis 1996, date de la sortie du premier « Tomb Raider ». Au fil des ans, un mythe s'est construit autour de celle qui est devenue une icône culturelle. Cet univers s'est élargi par des passages au cinéma et à la bande dessinée, entre autres et de régulières apparitions plus ou moins heureuses dans le panorama des jeux vidéo. C'est un nouveau départ qui nous est proposé aujourd'hui : la première aventure de la toute jeune Lara.



La relance de cette licence s'annonce paradisiaque : un navire scientifique fait route à travers le Pacifique, transportant des archéologues à la recherche d'une antique cité japonaise disparue. Parmi eux, se trouvent Ms. Croft, étudiante talentueuse et enthousiaste. Malheureusement, une tempête entraînera le naufrage du bateau et obligera son équipage à survivre sur une île hostile. Le joueur accompagne alors Lara dans un éprouvant parcours du combattant, dont l'issue sera l'avènement de la plus téméraire des pilleuses de tombes. L'esprit de survie se trouve donc au

Des éclairages dynamiques impressionnants. Le feu occupe une place cruciale.

centre de cette aventure où tout est agencé pour que le joueur prenne conscience de la fragilité de l'héroïne. Rarement le sentiment de compassion n'aura été aussi exacerbé dans un jeu. L'île regorge de dangers de toutes sortes, mais elle possède également une histoire, dévoilée petit à petit au travers de notes ou documents éparpillés par d'anciens naufragés, conférant ainsi un côté à la fois oppressant, intrigant et mystique, à l'atmosphère ambiante. Le tout est soutenu par une réalisation qui lorgne fortement vers

les films d'action. On reprochera alors le manque d'interactivité de certaines scènes qui nous cantonnent dans un rôle de spectateur. En parlant de l'aspect cinématographique, le doublage des personnages est plutôt convaincant, la voix de Lara collant bien au personnage. Ajoutons encore à cela des graphismes et une animation soignée et nous tenons l'un des grands titres de ce premier trimestre.

A l'heure de si nombreuses suites et reprises de licences à succès, ce nouveau « Tomb Raider » (PS3, Xbox 360, PC)

démontre que l'on peut faire du neuf avec du vieux, sans sombrer dans la pâle copie. Les énigmes sont moins retors et les phases d'exploration de temples plus discrètes que dans les épisodes précédents, mais il s'agit indéniablement d'un excellent jeu d'aventure amenant une vision novatrice d'un personnage culte.

Nos impressions sur d'autres jeux sur le blog «Vivre le jeu» (<http://vivrelejeu.blogspot.ch>).

Lionel Imhoff & Niels Weber

A travers l'histoire



Ces immeubles se situant à la rue Paul-Bouvier, au sud de Metalor, sont révélateurs du développement de ce quartier dans les années 1940 et 1950. La création de plusieurs industries importantes à l'est de Neuchâtel (Favag en 1929, Métaux Précieux en 1945) va en effet donner à toute cette zone de la ville un nouvel essor et susciter la construction de plusieurs lotissements immobiliers importants. Carte postale, milieu du XX^e siècle, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Vincent Callet-Molin

**Enquêtes publiques**

Demande de Monsieur Vito Fratianni, architecte à Marin (Ad'A Architectures Sàrl), d'un permis de construire pour la création de deux places de parc au chemin du Châble, article 2751 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Anne-Marie et François Détraz. Les plans peuvent être consultés du 15 mars au 29 avril 2013, délai d'opposition.

Demande de Madame Sandra Bassi, d'un permis de construire pour la construction d'un cabanon de jardin 26, chemin du Réservoir, article 12723 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont. Les plans peuvent être consultés du 15 mars au 29 avril 2013, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

**Les lundis des mots**

Lundi 25 mars à 20 heures, à la Galerie YD, extraits exclusifs du futur spectacle du Groupe de Théâtre Antique de l'UniNe

«Plaute sur scène»

Comment concilier les codes de la comédie antique et les exigences du théâtre contemporain? Discussion autour de la nouvelle traduction du Rudens de Plaute.

La Ville officielle

**Election du Grand Conseil et du Conseil d'Etat**

Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer pour l'élection du Grand Conseil et du Conseil d'Etat

le 14 avril 2013

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003; vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975, et son ordonnance du 16 octobre 1991; vu l'arrêté du Conseil d'Etat du 6 février 2013;

le Conseil communal précise:

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, **à affranchir**.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 14 avril 2013 à 10 heures, au plus tard**.

Vote par internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 14 avril 2013 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 à 12 heures**.

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé**, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote**.

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36,



Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer pour l'élection du Grand Conseil et du Conseil d'Etat. Rappelons que le scrutin sera ouvert le dimanche 14 avril 2013 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 à 12 heures. Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote**.

jusqu'au dimanche matin 14 avril 2013, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins de bureau électoral.

Qui peut voter?

Sont électrices et électeurs en matière cantonale:

- les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit;
- les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse;
- les étrangères et les étrangers, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement et qui sont domiciliés dans le canton depuis au moins cinq ans.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 12 avril 2013 à 16 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote.

Neuchâtel, le 11 mars 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,
Pascal Sandoz

Le chancelier,
Rémy Voirol

Programme cinéma pour la semaine du 20 au 26 mars

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

CLOUD ATLAS
2^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me, ve au lu 20h. VO angl s-t fr/all je, ma 20h.
Acteurs: Tom Hanks, Halle Berry.
De Tom Tykwer.

HOTEL TRANSYLVANIA - 3D
6^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me, sa/di 13h45.
De Gennydy Tartakovsky.

WARM BODIES
1^{er} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h45, 17h45.
Acteurs: Nicholas Hoult, Teresa Palmer.
De Jonathan Levine.

HANSEL & GRETEL : CHASSEURS DE SORCIÈRES - 3D
3^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h30.
Acteurs: Gemma Arterton, Jeremy Renner.
De Tommy Wirkola.

ARGERICH
4^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF di 11h.
De Stéphanie Argerich.

APOLLO 2

LE MONDE FANTASTIQUE D'OZ - 3D
2^e semaine. 8 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h, me, ve au lu 20h30. VO angl s-t fr/all je, ma 20h30.
Acteurs: James Franco, Mila Kunis, Michelle Williams.
De Sam Raimi.

LA RELIGIEUSE
1^{er} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h.
Apollo 3: VF je/ve, lu/ma 15h30.
Acteurs: Isabelle Huppert, Pauline Etienne, Louise Bourgoin.
De Guillaume Nicloux.

LINCOLN
8^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VO angl s-t fr/all di 11h.
Acteurs: Daniel Day-Lewis, Joseph Gordon-Levitt.
De Steven Spielberg.

APOLLO 3

20 ANS D'ÉCART
3^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h30.
Acteurs: Virginie Efira, Pierre Niney, Charles Berling.
De David Moreau.

ERNEST ET CÉLESTINE
15^e semaine. Pour tous sug. 5 ans.
VF me, sa/di 14h30.
De Stéphane Aubier.

SPRING BREAKERS
3^e semaine. 16 ans sug. 18 ans.
VF me, sa/di 16h30.
Apollo 2: VF ve/sa 23h15.
Acteurs: James Franco, Selena Gomez, Vanessa Hudgens.
De Harmony Korine.

LES ENFANTS DE LA MONTAGNE
2^e semaine. 8 ans sug. 8 ans.
VO CH-all s-t fr me au ma 18h30.
De Alice Schmid.

DJANGO UNCHAINED
10^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 22h30.
Acteurs: Jamie Foxx, Leonardo DiCaprio, Samuel L. Jackson.
De Quentin Tarantino.

VIBRATO
2^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF di 11h.
De Jacqueline Veuve.

ARCADES

JACK LE CHASSEUR DE GÉANTS - 3D
1^{er} semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au lu 20h30, ve/sa 23h. VO angl s-t fr/all ma 20h30.
Acteurs: Nicholas Hoult, Stanley Tucci, Ewan McGregor.
De Bryan Singer.

BOULE ET BILL
4^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me, sa/di 14h, me au ma 16h.
Acteurs: Franck Dubosc, Marina Fois, Sara Giraudeau.
De Alexandre Charlot.

THE SILVER LININGS PLAYBOOK - HAPPINESS THERAPY
8^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h.
Acteurs: Jennifer Lawrence, Bradley Cooper.
De David O. Russel.

BIO

AU BOUT DU CONTE
3^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h30, 18h, 20h30.
Acteurs: Agnès Jaoui, Jean-Pierre Bacri, Arthur Dupont.
De Agnès Jaoui.

MÖBIUS
1^{er} semaine. 12 ans. sug 16 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs: Jean Dujardin, Cécile de France, Tim Roth.
De Eric Rochant.

STUDIO

JAPPELOUP
2^e semaine. 10 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h, 17h45, 20h30.
Acteurs: Guillaume Canet, Marina Hands, Daniel Auteuil.
De Christian Duguay.

40 ANS : MODE D'EMPLOI
2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs: Paul Rudd, Leslie Mann.
De Judd Appatow.

FESTIVAL « FILM DU SUD »

Du 16 au 26 mars 2013.
Programme complet sur www.passioncinema.ch

Agenda pratique



Services d'urgence

Police: 117.
Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:
N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi, (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans): *bibliothèque*, mardi au vendredi de 10h à 18h, samedi de 9h à 12h. *Ludothèque*, mardi et jeudi de 14h à 18h, tél. 032 725 10 00.

Boutique d'information sociale (rue St-Maurice 4), ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h, tél. 032 717 74 12, fax 032 717 74 19, e-mail: Boutique.Information.Sociale@ne.ch.

Cancer du sein: « Vivre comme avant », Ligue contre le cancer, tél. 032 721 23 25.

CAP Conseil-Accompagnement professionnel femme et travail, (rue Louis-Favre 1, Hôtel des Associations), tél. 032 724 21 36, permanence lundi 13h30-17h, mardi 8h30-17h, jeudi 8h30-12h15/13h30-17h, info@cap-pro.ch www.cap-pro.ch.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Cultes et messes du samedi 23 et dimanche 24 mars - Les Rameaux

Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte hôte de ce jour, Fr. Adrian Schenker, Dominicain,

professeur honoraire de l'Ancien Testament de l'Université de Fribourg.

Temple du Bas: je à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour le recueillement.

Est:

La Coudre: di à 10h, culte avec sainte cène.

Ouest:

Serrières: sa à 18h, culte des familles suivi d'un pique-nique canadien puis d'une soirée jeux.

Portalès: di à 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais; di à 10h et à 18h, messes; di à 12h, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h, messe.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 11h, messe en polonais.

Hôpital Portalès, chapelle 6^e étage: pas de célébration.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 9h45, messe des Rameaux suivie de l'Assemblée générale cantonale à La Chaux-de-Fonds.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voiron, chancelier

Rédaction:
Anne Kybourg, journaliste
Patrice Neuenschwander, journaliste
Sandra Spagnol, journaliste

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Daniela Pellegrini Schuway, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messelger S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

L'instantané de Stefano Iori...



... prestations de serment

Publicité



GINDRAUX
Fenotier

- Bois - métal
- Bois
- PVC

www.gindraux.ch

ST-AUBIN TEL. 032 555 26 80

Notre savoir-faire
au service
de votre entreprise



imprimerie
messeiller sa

Saint-Nicolas 11
Case postale
2006 Neuchâtel
Téléphone 032 725 12 96
Téléfax 032 724 19 37



L'Association pour la Défense des Chômeurs de Neuchâtel publie un livre à l'occasion de ses 30 ans

Une réponse aux préjugés

Pour marquer son 30^e anniversaire, l'Association pour la Défense des Chômeurs de Neuchâtel (ADCN) a sorti en fin d'année passée un recueil de préjugés à propos des chômeurs. Publié aux éditions G d'Encre, ce livre regroupe une série de textes d'auteurs littéraires, de sociologues, d'avocats, de chefs d'entreprise, d'artistes ainsi que des témoignages de travailleurs au chômage. Rencontre avec Aïcha Brugger, animatrice socio-culturelle, permanente ADCN, et coordinatrice du projet.

Comment est née l'idée d'écrire un livre ?

L'ADCN fête l'an passé ses 30 ans. Nous voulions marquer le coup en créant un objet qui reste : un objet qui soit dans l'air du temps. L'association dispose d'un espace d'échanges où les chômeurs ont la possibilité de partager les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien. L'estime de soi ainsi que le sentiment d'être jugé sont des thèmes qui ressortent souvent au fil des discussions. Très vite est venue l'idée de faire un livre à ce sujet. Nous avons ainsi mis sur pied un vrai projet auquel nos membres pouvaient participer.

Le projet a permis de faire travailler des gens reconnus avec des personnes qui manquent de reconnaissance.

Un comité de rédaction a rapidement été constitué. Dès que le projet a commencé, les chômeurs se sont impliqués pour établir les lignes directrices du livre. Ils ont choisi les préjugés et l'angle sous lequel ils souhaitaient les traiter. Le projet a permis de faire travailler des gens reconnus avec des personnes qui manquent de reconnaissance. Avec ce livre, nous voulions ramener des réalités et ainsi mettre à mal certains clichés selon lesquels le chômeur serait un profiteuse, qu'il manquerait de volonté ou encore qu'il a bien cherché ce qui lui arrive.

Comment se présente cet ouvrage ?

Il s'agit d'un jeu de miroir entre le texte d'un spécialiste à propos d'un préjugé et le témoignage d'un



« Pour ses 30 ans, l'ADCN publie un livre en réponse aux préjugés auxquels les chômeurs doivent faire face au quotidien », explique Aïcha Brugger.

chômeur. Le texte du spécialiste est mis en regard avec celui du chômeur. Des textes de rappel historique viennent également s'entrecouper et rythmer les propos des différents intervenants. Visuellement, le livre se présente comme un cahier d'école avec du texte surligné au Stabilo. Les titres sont répétés en haut de page. Il y a aussi un jeu avec des cases, où parfois le texte déborde. De la même manière, on veut souvent ranger les chômeurs dans des cases, mais c'est trop réducteur.

Comment s'est déroulée son élaboration ?

Une fois le comité de rédaction constitué, nous avons rencontré les éditions G d'Encre pour savoir comment nous y prendre. Les chômeurs ont sélectionné les préjugés à traiter et nous avons écrit à différentes personnalités de Suisse romande. Je me suis occupée de la demande de fonds avec Corinne Du Pasquier, présidente de l'ADCN. Le livre a été entièrement financé par des donations. C'est une belle manière pour tous les participants au projet de se sentir valorisés. Le livre a été reconnu dans sa dimension culturelle. Les chômeurs ont ensuite récolté les différents écrits avant de procéder à un gros travail de corrections. Par chance,

nous avons pu compter sur l'aide d'une jeune stagiaire en contrat d'insertion socioprofessionnelle, fraîchement sortie de la faculté des Lettres de l'Université de Neuchâtel. Le comité de rédaction a remis tous les textes dans l'ordre pour les envoyer au graphiste. Nous avons organisé une grande fête le 6 décembre dernier pour les 30 ans de l'ADCN. Nous en avons profité pour présenter officiellement le livre.

Avez-vous rencontré des difficultés à trouver des chômeurs, qui acceptent de témoigner de leur vécu ?

Non, comme les gens étaient tous impliqués dans le projet, ils ont volontiers témoigné pour l'association. Nous entretenons un lien de confiance avec eux. Il n'en demeure pas moins que c'est courageux de témoigner ainsi à visage découvert. Ils étaient convaincus du projet. Une dynamique assez incroyable s'est mise en place autour de ce livre. Au final, tous les chômeurs qui témoignent ont retrouvé du travail.

Comment les chômeurs de l'Association ont-ils accueilli ce livre ?

Avec beaucoup de fierté ! Une chômeuse en a vendu à tout son quartier. Le livre est un objet noble et intellectuel. C'est extrêmement valorisant

que ce beau livre et ces témoignages sortent. Nous l'avons même inscrit au concours du plus beau livre, mais nous n'avons pas gagné. Le comité de rédac-

Etre chômeur, ce n'est pas une identité. Ce n'est pas quelque chose qui définit la personne.

tion a veillé à faire passer un message, qui ne soit pas trop neuchâtelois, de manière à ce que d'autres Associations de défense pour les chômeurs puissent en faire la promotion en Suisse romande.

Quel message souhaitez-vous faire passer au travers de ce recueil de préjugés à l'encontre des chômeurs ?

Etre chômeur, ce n'est pas une identité. Ce n'est pas quelque chose qui définit la personne. Les préjugés inhérents au chômage sont très répandus dans le quotidien. On entend, parfois même de la part des autorités, des phrases qui blessent : « Ils ont un poil dans la main », « Je lui ai trouvé du travail, mais il n'y est pas allé », ou encore « Il passe son temps à fumer dehors ». Ce livre est une réponse à tous ces préjugés souvent durs à entendre.

Quel regard portez-vous sur le chômage à Neuchâtel, vous qui y êtes confrontée au quotidien dans le cadre de votre travail ?

Je suis assez effarée de la situation qui subsiste à Neuchâtel. Cela fait plusieurs mois que notre canton enregistre le taux de chômage le plus haut en Suisse romande. Depuis trois ans que je travaille à l'ADCN, j'ai déjà vu passer trois chefs du Service de l'emploi. Les conseillers semblent souvent sous pression et débordés. Je ne critique personne, mais c'est un état de fait. Il est important de reconnaître le chômeur en tant qu'individu et de reconnaître sa douleur.

Anne Kybourg

« Chômage – petit recueil de préjugés » : en vente en librairie et en ligne sur www.editions-gdencre.ch pour le prix de 32 francs. Egalement à l'ADCN, tarif chômeur, 28 francs. Renseignements sur www.adcn.ch.